

PROGRAMME DE FORMATION

Vers un travail avec les familles des personnes âgées - Niveau II

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, d'animation ainsi que des collectivités et des divers services, travaillant auprès de personnes âgées et de leurs familles.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier le fonctionnement de la relation tripartite : l'équipe de professionnels, la personne âgée, la famille, partenaires dans la nécessité d'une rencontre pour l'accompagnement de la personne âgée dans la dernière étape de sa vie.

Mettre en oeuvre un accompagnement fondé sur le partenariat entre l'équipe de professionnels, la famille et la personne âgée.

Programme

- Étude des liens dans la relation duelle : professionnel/soigné, professionnel/famille.
- Étude de la relation triangulaire : l'équipe de professionnels, la personne âgée, la famille :
 - Identifier les enjeux de cette relation : la vie/la mort, les relations familiales, le pouvoir, l'autonomie, l'indépendance, la dépendance.
- Comprendre les liens qui se créent entre ceux du dedans et ceux du dehors : l'intimité, la proximité, ...
- Les attentes du personnel vis-à-vis des familles : conscient/inconscient, deux niveaux d'analyse.
- Les attentes de la famille vis-à-vis du personnel : soins, services, affectivité, résolution d'une problématique psychologique...
- Quelles similitudes entre le ressenti des membres de l'équipe et le vécu de certaines familles ?
- Comment trouver sa place auprès de la personne âgée sans endosser le rôle du parent lorsque la famille est absente, ou du bon parent lorsque la famille est jugée comme négative ?

- La famille qui s'investit : quelle place pour le personnel ?
- Devoir de réserve, secret professionnel : que dire ou ne pas dire à la famille ?"

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.